

Pour diffusion immédiate
Le 7 novembre 2017

Augmentation de l'aide financière allouée pour la prise en charge par la famille élargie

Le gouvernement du Yukon augmente l'aide financière accordée dans le cadre des ententes pour la prise en charge par la famille élargie afin d'égaliser les subventions versées aux parents d'accueil.

Grâce à ces ententes, les enfants qui ont besoin d'une prise en charge à l'extérieur du foyer peuvent être placés chez un membre de la famille élargie, plutôt que d'être placé en foyer d'accueil ou en établissement.

Dans la famille élargie, les personnes qui peuvent assumer le rôle de parents d'accueil sont les membres de la famille de l'enfant, que ce soit par les liens du sang ou par un lien conjugal. Sont également concernées les personnes qui ont, ou qui ont déjà eu, avec l'enfant une relation semblable à celle d'un parent.

En tenant compte de l'augmentation, les parents d'accueil recevront désormais chaque mois de 1073 \$ à 1945 \$ par enfant. Avant l'augmentation, les ententes accordaient des versements mensuels variant de 688 \$ à 868 \$ par enfant.

Citations

« Notre gouvernement sait combien il est important pour les enfants d'entretenir des liens avec leur famille, leur culture et leur milieu. Cette augmentation reconnaît la contribution des parents d'accueil en famille élargie et n'apportera que du positif à nos enfants. »

– *M^{me} Pauline Frost, ministre de la Santé et des Affaires sociales*

« L'annonce faite par le gouvernement du Yukon représente tout un bond en avant quant à la reconnaissance de l'importance du rôle joué par les familles et les acteurs de proximité auprès des enfants qui ont besoin d'une prise en charge à l'extérieur du foyer. Les Premières nations du Yukon attendent avec intérêt de collaborer avec le gouvernement du Yukon et de prendre part aux questions de protection de l'enfance. L'objectif étant de réduire le nombre d'enfants autochtones pris en charge. »

– *M. Peter Johnston, grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon*

En bref

- En date de juin 2017, 64 enfants et adolescents faisaient l'objet d'ententes pour la prise en charge par la famille élargie (46 à Whitehorse et 18 en région). On comptait 48 parents d'accueil en famille élargie (34 à Whitehorse et 14 en région).
- En plus de recevoir une aide financière, les parents d'accueil ont droit à des services : counseling, soutien à domicile, aide familiale, soins de relève, aide à l'acquisition de compétences parentales, etc.

Renseignements :

Sunny Patch
Communications
Conseil des ministres
867-393-7478
sunny.patch@gov.yk.ca

Michael Edwards
Communications
Santé et Affaires sociales
867-667-8539
michael.edwards@gov.yk.ca

Communiqué numéro 17-238

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.